



Conseil de sécurité

Distr. générale
3 mars 2020
Français
Original : anglais

Lettre datée du 2 mars 2020, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent du Pérou auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le récapitulatif des travaux menés par le Conseil de sécurité durant le mois de juillet 2019 sous la présidence du Pérou (voir annexe).

Ce document a été établi par la Mission permanente du Pérou auprès de l'Organisation des Nations Unies à l'issue de consultations avec les autres membres du Conseil.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) Néstor **Popolizio**



Annexe à la lettre datée du 2 mars 2020 adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent du Pérou auprès de l'Organisation des Nations Unies

Récapitulatif des travaux menés par le Conseil de sécurité sous la présidence du Pérou (juillet 2019)

Introduction

En juillet 2019, sous la présidence du Pérou, le Conseil de sécurité a tenu 20 séances publiques et 9 séances privées. Au cours des séances privées, deux questions additionnelles ont été examinées au titre des « Autres questions ». Le Conseil a adopté trois résolutions et publié sept déclarations à la presse.

Deux des séances publiques se sont déroulées sous la forme de débats publics. Le 9 juillet, le Conseil a tenu un débat public intitulé « Menaces contre la paix et la sécurité internationales : liens entre le terrorisme international et la criminalité organisée ». Le 23 juillet, il a tenu son débat public trimestriel sur la situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne.

Du 11 au 14 juillet, une mission du Conseil, codirigée par le Pérou et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, s'est rendue en Colombie. Des membres du Conseil ont rencontré des représentants du Gouvernement, notamment lors d'un petit déjeuner de travail avec le Président, Iván Duque Márquez, des membres du Congrès, des membres du parti politique Force alternative révolutionnaire du peuple (FARC), l'équipe de pays des Nations Unies et des représentants de la société civile. Ces rencontres ont été l'occasion d'écouter les préoccupations et les aspirations des parties prenantes à l'application de l'Accord final pour la fin du conflit et la construction d'une paix stable et durable.

Conformément à la pratique du Conseil, le Pérou a débuté sa présidence par la présentation du programme de travail provisoire pour le mois, que le Conseil de sécurité a adopté à la consultation à huis clos du 1^{er} juillet.

Le même jour, le Pérou a tenu des réunions informelles avec des représentants des États Membres de l'ONU et de l'Association des journalistes accrédités auprès de l'ONU pour leur présenter le programme de travail du mois.

Moyen-Orient

République arabe syrienne

Le 3 juillet, le Conseil a tenu des consultations à huis clos pour examiner le contenu du soixante-neuvième rapport mensuel du Directeur général de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques ([S/2019/541](#), pièce jointe), avec la participation de la Haute-Représentante pour les affaires de désarmement, Izumi Nakamitsu.

Le 18 juillet, le Conseil a tenu des consultations à huis clos sur la situation humanitaire en République arabe syrienne au titre des « Autres questions ». Il a entendu un exposé du Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, Mark Lowcock.

Le 30 juillet, le Conseil a tenu une séance d'information sur la situation humanitaire en République arabe syrienne. Les membres du Conseil ont entendu des exposés du Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence et de la Directrice chargée de la politique internationale et des partenariats de Physicians for Human Rights, Susannah Sirkin.

Yémen

Le 15 juillet, le Conseil a adopté à l'unanimité la résolution [2481 \(2019\)](#), par laquelle il a prorogé jusqu'au 15 janvier 2020 le mandat de la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda.

Le 18 juillet, le Conseil a tenu une séance d'information sur la situation au Yémen. Il a entendu des exposés de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, Martin Griffiths, du Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence et du Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial, David Beasley. L'Envoyé spécial a fait le point sur l'application de l'Accord de Stockholm de 2018 et fourni des informations détaillées sur une rencontre entre les représentants du Gouvernement yéménite et les houthistes, qui a eu lieu au large de la côte de Hodeïda, en mer Rouge. Le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence et le Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial ont évoqué la situation humanitaire au Yémen et les difficultés observées dans la fourniture de l'aide humanitaire. Plusieurs membres du Conseil ont exhorté les parties à respecter le cessez-le-feu et à s'engager en faveur de la solution politique prônée par l'ONU.

Liban

Le 22 juillet, le Conseil a tenu des consultations à huis clos pour examiner le rapport du Secrétaire général sur l'application de la résolution [1701 \(2006\)](#) du Conseil de sécurité au cours de la période allant du 18 février au 24 juin 2019 ([S/2019/574](#)). Ses membres ont entendu des exposés du Secrétaire général adjoint aux opérations de paix, Jean-Pierre Lacroix, et du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le Liban, Ján Kubiš.

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

Le 23 juillet, le Conseil a tenu son débat public trimestriel sur la situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne. Ses membres ont entendu un exposé de la Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques et à la consolidation de la paix, Rosemary DiCarlo, qui leur a fait part de l'exacerbation de l'extrémisme et des tensions en Israël et dans le territoire palestinien occupé, ainsi que de la nécessité, dans ce contexte, d'instaurer un climat propice à la reprise des négociations entre Israéliens et Palestiniens visant à résoudre le conflit, conformément au droit international, aux résolutions pertinentes des Nations Unies et aux accords antérieurs. Elle a souligné que la réalisation de progrès tangibles était nécessairement une question de leadership, de volonté politique et de détermination. Quarante-sept intervenants ont fait des déclarations.

Amériques

Colombie

Du 11 au 14 juillet, les membres du Conseil se sont rendus en Colombie dans le but de réaffirmer l'attachement du Conseil au processus de paix dans ce pays et son appui à la mise en œuvre de l'Accord final, de mieux comprendre les craintes et les aspirations des parties à l'Accord et d'observer et d'appuyer les efforts déployés par la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie pour exécuter son mandat.

Le Représentant permanent du Pérou, Gustavo Meza-Cuadra, et le Représentant permanent adjoint du Royaume-Uni, Jonathan Allen, ont codirigé cette mission.

Il s'agissait de la deuxième visite des membres du Conseil en Colombie, après celle de mai 2017. À Bogota, les membres du Conseil ont rencontré des hauts

représentants du Gouvernement, dont le Président, le Ministre des affaires étrangères, Carlos Holmes Trujillo, le Conseiller du Président pour la stabilisation et la consolidation, Emilio Archila, et d'autres responsables de l'application de l'Accord final. Ils ont également rencontré des dirigeants de la FARC, des membres des commissions de paix du Congrès colombien, des dirigeants d'institutions faisant partie du Système intégré pour la vérité, la justice, la réparation et la non-répétition, des représentants de la société civile et l'équipe de pays des Nations Unies.

Parmi les activités au programme, figuraient une visite de travail dans le département de Cauca, dans le sud-ouest de la Colombie, où des réunions avec des animateurs de collectivité et des représentants d'organisations non gouvernementales ont eu lieu, et une visite dans un secteur territorial de formation et de réintégration

Le 19 juillet, le Conseil a tenu une séance sur le thème « Exposé sur la Mission du Conseil de sécurité en Colombie (11 au 14 juillet 2019) ». Le même jour, une séance d'information a eu lieu sur les « Lettres identiques datées du 19 janvier 2016, adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par la Représentante permanente de la Colombie auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2016/53) », au cours de laquelle le Représentant spécial du Secrétaire général pour la Colombie et Chef de la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie, Carlos Ruiz Massieu, a fait référence au document S/2019/530 contenant le rapport du Secrétaire général sur la Mission.

Haïti

Le 22 juillet, le Conseil a tenu des consultations à huis clos pour examiner la situation en Haïti. La Représentante spéciale du Secrétaire général et Chef de la Mission des Nations Unies pour l'appui à la justice en Haïti (MINUJUSTH), Helen Meagher La Lime, a fait un exposé sur le dernier rapport du Secrétaire général sur la MINUJUSTH (S/2019/563).

La Représentante spéciale a fait ressortir l'appui apporté par la MINUJUSTH au Gouvernement haïtien en vue de surmonter les difficultés politiques, financières et de sécurité du pays.

De nombreux membres du Conseil lui ont exprimé leur soutien et ont souligné la nécessité de préserver les acquis politiques et institutionnels obtenus en Haïti au cours des dernières années, en particulier compte tenu de la transition prochaine vers une présence des Nations Unies autre qu'une opération de maintien de la paix dans le pays.

Afrique

Libye

Le 3 juillet, le Conseil a tenu des consultations à huis clos sur la situation en Libye, après une frappe aérienne contre un centre de détention de migrants, qui a fait 53 morts et plus de 130 blessés parmi les migrants. Les membres ont entendu le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, Filippo Grandi, et la Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques et à la consolidation de la paix.

Le Conseil a publié une déclaration à la presse (SC/13873), dans laquelle il a condamné l'attaque perpétrée contre le centre de détention et appelé toutes les parties à apaiser la situation et à s'engager à observer un cessez-le-feu. Il y a réaffirmé également l'importance de la souveraineté, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale de la Libye et appelé tous les États Membres à respecter strictement l'embargo sur les armes, conformément à sa résolution 1970 (2011).

Le 29 juillet, le Conseil a tenu une séance d'information suivie de consultations à huis clos sur la situation en Lybie. Un exposé a été présenté par le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'appui des Nations Unies en Lybie, Ghassan Salamé, qui a rendu compte en détail de la poursuite des violences en Lybie et de l'action menée en vue de promouvoir une solution politique. Le Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1970 (2011) concernant la Libye, Jürgen Schulz (Allemagne), a également fait un exposé. Il a rappelé que les États Membres ont l'obligation d'appliquer intégralement le régime de sanctions.

République démocratique du Congo

Le 24 juillet, le Conseil de sécurité a tenu une séance d'information sur la situation humanitaire en République démocratique du Congo. Il a entendu un exposé de la Représentante spéciale du Secrétaire général pour la République démocratique du Congo et Chef de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo, Leila Zerrougui, qui a rendu compte en détail de la situation politique et humanitaire et des conditions de sécurité dans le pays.

Le Représentant permanent du Koweït, Mansour Alotaibi, en sa qualité de Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1533 (2004) concernant la République démocratique du Congo, a également fait un exposé. Mentionnant la visite sur le terrain qui a eu lieu au début de 2019, il a indiqué que plusieurs parties prenantes en République démocratique du Congo estimaient nécessaire de mettre à jour la liste relative aux sanctions.

Les membres du Conseil ont salué les efforts déployés par le Président, Félix Tshisekedi, pour améliorer les relations avec les États voisins dans la région des Grands Lacs et se sont dits préoccupés, entre autres, par les conditions de sécurité dans le pays et l'épidémie de la maladie à virus Ebola.

Consolidation de la paix en Afrique de l'Ouest

Le 24 juillet, le Conseil a tenu une séance d'information sur la consolidation de la paix en Afrique de l'Ouest, lors de laquelle le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique de l'Ouest et Chef du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, Mohamed Ibn Chambas, a fait état du dernier rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau (S/2019/549).

Le Représentant spécial a fourni des informations détaillées sur la poursuite des violences au Sahel et sur la crise humanitaire grave qu'elles entraînaient. Il a également fait le point sur les dernières élections en Mauritanie, au Nigéria et au Sénégal et sur l'actualité politique au Bénin, au Burkina Faso, en Gambie, au Ghana, au Libéria et au Togo.

De nombreux membres du Conseil ont relevé l'importance des activités de prévention réalisées par le Bureau, ainsi que des bons offices du Représentant spécial. Ils ont également souligné combien il importait que la communauté internationale – en particulier les gouvernements et les institutions régionales – accompagne de son soutien les prochaines élections dans la région.

Europe

Ukraine

Le 16 juillet, le Conseil a tenu une séance d'information sur la situation en Ukraine. La Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques et à la consolidation de la paix et le Haut-Commissaire pour les minorités nationales de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, Lamberto Zannier, ont fait état de l'entrée

en vigueur d'une loi garantissant l'emploi de l'ukrainien comme langue officielle, ainsi que de la situation politique et des conditions de sécurité en Ukraine.

Chypre

Le 19 juillet, le Conseil a tenu des consultations à huis clos pour examiner le processus de négociations sur la base du rapport du Secrétaire général sur l'opération des Nations Unies à Chypre (S/2019/562). Ses membres ont entendu un exposé de la Représentante spéciale du Secrétaire général à Chypre et Chef de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre, Elizabeth Spehar.

Nombre d'entre eux se sont inquiétés de ce que le processus politique n'ait guère avancé depuis 2017 et ont appelé à un apaisement des tensions dans l'est du bassin de la Méditerranée.

Le 25 juillet, le Conseil a adopté à l'unanimité la résolution 2483 (2019), par laquelle il a prorogé le mandat de l'UNFICYP jusqu'au 31 janvier 2020.

Asie

Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale

Le 2 juillet, le Conseil a tenu des consultations à huis clos, avec la participation de la Représentante spéciale du Secrétaire général et Chef du Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale, Natalia Gherman. La Représentante spéciale a souligné la progression des relations entre les pays de la région, marquée par des liens plus forts dans le domaine de la coopération. Elle a ajouté que des difficultés importantes subsistaient, telles que dans les domaines de la bonne gestion des eaux internationales, des activités terroristes et des migrations.

De nombreux membres du Conseil lui ont réaffirmé leur soutien et ont noté qu'il importait de relever ces défis en adoptant une approche régionale.

Myanmar

Le 2 juillet, le Conseil a tenu des consultations à huis clos au titre des « Autres questions » et a examiné la situation au Myanmar. L'Envoyée spéciale du Secrétaire général pour le Myanmar, Christine Schraner Burgener, a fait le point sur le rapatriement des personnes déplacées.

De nombreux membres du Conseil l'ont félicitée de ses efforts et ont dit compter sur l'obtention de résultats concrets quant au processus de rapatriement susmentionné.

Afghanistan

Le 26 juillet, le Conseil a tenu une séance d'information sur l'Afghanistan, après une visite sur le terrain de la Vice-Secrétaire générale, Amina Mohammed. La Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques et à la consolidation de la paix et la représentante de la section afghane de la Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté, Jamila Afghani, y ont également participé.

Les membres du Conseil ont souligné l'importance de la question des femmes et de la paix et de la sécurité en Afghanistan. Les problèmes posés en Afghanistan et dans la région par le trafic de drogues et le terrorisme ont également été examinés, ainsi que l'élection présidentielle dans le pays.

Questions thématiques

Menaces contre la paix et la sécurité internationales

Le 9 juillet, le Conseil a tenu un débat public intitulé « Menaces contre la paix et la sécurité internationales : liens entre le terrorisme international et la criminalité organisée ». Il a entendu des exposés du Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, Yury Fedotov, de la Directrice exécutive de la Direction exécutive du Comité contre le terrorisme, Michèle Coninx, et de Tamara Makarenko, consultante internationale auprès de l'Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice. Le Conseil avait devant lui la lettre datée du 27 juin 2019, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Pérou auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2019/537). Au cours du débat, 56 intervenants ont fait des déclarations.

Le 15 juillet, le Conseil a entendu l'exposé du Conseiller spécial et Chef de l'Équipe d'enquêteurs des Nations Unies chargée de concourir à amener Daech/État islamique d'Iraq et du Levant à répondre de ses crimes, Karim Asad Ahmad Khan, qui s'est référé au deuxième rapport sur les activités de l'Équipe d'enquêteurs (S/2019/407).

Le 19 juillet, le Conseil a adopté à l'unanimité la résolution 2482 (2019) sur les liens entre le terrorisme et la criminalité organisée. À cette occasion, le Ministre des affaires étrangères du Pérou, Néstor Popolizio, a remercié les États Membres de l'appui apporté à l'initiative du Pérou, laquelle visait à doter la communauté internationale d'un nouvel outil contre de telles menaces potentielles à sa sécurité, dans le respect des obligations qu'impose aux États le droit international.

Opérations de maintien de la paix des Nations Unies

Le 10 juillet, le Conseil a tenu un débat intitulé « Opérations de maintien de la paix des Nations Unies : renforcement de la coopération triangulaire ». Il a entendu des exposés du Secrétaire général adjoint aux opérations de paix, du commandant de la force de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali, le général de corps d'armée Dennis Gyllensporre, et d'Alexandra Novosseloff, associée principale de recherche au Centre Brian Urquhart sur les opérations de paix de l'International Peace Institute. Le Conseil avait devant lui la lettre datée du 27 juin 2019, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Pérou auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2019/538).

Au cours du débat, les pays participants ont convenu de la nécessité de tirer davantage parti de la coopération triangulaire, compte tenu de la haute complexité des environnements dans lesquels étaient déployées les opérations de paix et des risques que posait cette situation en ce qui concerne la protection du personnel. Il a également été indiqué que toutes les possibilités offertes par cette coopération n'avaient pas encore été exploitées, et des propositions ont été présentées en vue de les mettre à profit.

En général, les intervenants, les membres du Conseil et les pays invités ont souligné les avantages en termes de gains d'efficacité qu'une optimisation de la coopération triangulaire apporterait aux opérations de paix. Il a été estimé que cela permettrait une meilleure définition des mandats et une meilleure adaptation aux différentes réalités du terrain et contribuerait à une planification plus efficace des opérations, à une évaluation correcte de la performance de celles-ci et à une meilleure compréhension entre les parties prenantes.

Les jeunes et la paix et la sécurité

Le 17 juillet, le Conseil a tenu un débat public sur le thème « Maintien de la paix et de la sécurité internationales : mise en œuvre du programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité ». Il a entendu des exposés de l'Envoyée du Secrétaire général pour la jeunesse, Jayathma Wickramanayake, de la Coordinatrice de programme d'HAKI Africa, Wevyn Muganda, et de la Directrice exécutive d'Afghans for Progressive Thinking, Sofia Ramyar. Le Conseil avait devant lui la lettre datée du 27 juin 2019, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Pérou auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2019/539).

Les membres du Conseil ont souligné, entre autres, l'importance de favoriser l'inclusion et la participation des jeunes quant aux questions de paix et de sécurité, de s'attaquer aux causes profondes des conflits et de fournir un meilleur accès à l'éducation et à un emploi décent aux jeunes.

Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux

Le 17 juillet, le Conseil a tenu un débat sur la lettre datée du 20 mai 2019, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président du Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux (S/2019/417). À cette occasion, le Président du Mécanisme, le juge Carmel Agius, et son Procureur, Serge Brammertz, ont présenté le quatorzième rapport du Mécanisme, établi en application des dispositions de la résolution 1966 (2010) du Conseil. Les représentants de la Bosnie-Herzégovine, de la Croatie, du Rwanda et de la Serbie ont également participé au débat, en application de l'article 37 du Règlement intérieur provisoire du Conseil.

Consolidation et pérennisation de la paix

Le 18 juillet, le Conseil a tenu une séance d'information intitulée « Consolidation et pérennisation de la paix : renforcement des partenariats pour effectuer des transitions réussies sous contrôle national ». Le Conseil a écouté les observations formulées par le Secrétaire général, qui a souligné que le passage à une mission politique spéciale de l'ONU était porteur d'espoir, mais présentait également des risques, car il se pouvait que la communauté internationale prête dès lors moins attention au pays concerné, d'où une éventuelle résurgence des conflits qui serait préjudiciable aux acquis obtenus depuis des décennies.

Le Conseil a également entendu de brefs exposés du Directeur principal du Groupe Fragilité, conflits et violence de la Banque mondiale, Franck Bousquet, du Directeur du Bureau de coordination des États en transition du Groupe de la Banque africaine de développement, Yero Baldeh, et du Ministre des affaires étrangères de la Colombie, en sa qualité de Président de la Commission de consolidation de la paix. Le Conseil avait devant lui la lettre datée du 27 juin 2019, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Pérou auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2019/540). Le Ministre haïtien des affaires étrangères et des cultes, Bocchit Edmond, et le Ministre des réformes législatives et des affaires parlementaires du Timor-Leste, Fidelis Leite Magalhães, ont également participé à cette séance d'information, en application de l'article 37 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité.